

4.00 crédits	30.0 h	Q1 ou Q2
--------------	--------	----------



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Heiderscheidt Nathalie (coordinateur(trice)) ;Meirlaen Sandrine ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<p>LANGL1823 ou tout autre cours équivalent (Niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues » en compréhension à la lecture et Niveau B1 du même cadre en compréhension à l'audition.)</p> <p><i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i></p>
Thèmes abordés	<p>Cette unité d'enseignement est articulée autour de différentes situations concrètes en lien avec le monde socio-professionnel lié à la criminologie.</p> <p>Les activités de formation porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la situation de participation à une réunion • la présentation d'une communication sur un sujet dans le domaine de la criminologie • la communication téléphonique • l'interview d'un témoin, d'un suspect, ... • la négociation avec différents acteurs • la rédaction d'un mail, '
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'exprimer en anglais dans le contexte socioprofessionnel dans lequel il est appelé à s'insérer (le monde policier, le monde judiciaire, le monde de l'exécution des mesures et des peines, le monde de la prévention ou de l'intervention psycho-sociale). • maîtriser les techniques de communication propres au milieu professionnel • maîtriser du code (vocabulaire général et spécifique) • maîtriser la prononciation (phonétique et accent tonique) <p><i>Les compétences à acquérir correspondent au Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » en expression orale.</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>La présence aux cours de langues est requise. Le-la titulaire du cours peut, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription à un examen (de la session de janvier/juin ou de septembre) d'un-e étudiant-e qui aurait été absent-e à 2 cours, sans fournir de motif justifié pour ses absences.</p> <p>La condition sine qua non pour obtenir une note finale est la présence au cours dans les termes définis ci-dessus, la présentation de <u>tous</u> les tests du quadrimestre et la présentation de l'examen oral.</p> <p>Examen à la session de janvier/juin (100%)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Evaluation continue (50%) 2. Examen oral (50%) : <i>Présentation individuelle formelle d'un sujet à orientation criminologique sur base d'un portefeuille d'articles scientifiques</i> <p>Examen à la session de septembre (100% ou 50%)</p> <p>L'étudiant-e régulier-ère qui a obtenu une note insuffisante en première session représentera uniquement l'examen oral. La note d'évaluation continue à hauteur de 50% ne sera prise en compte que si elle est en faveur de l'étudiant-e.</p> <p>L'étudiant-e qui n'aurait pas présenté tous les tests en première session présentera les tests manquants ainsi que l'examen oral. La note finale sera calculée sur une base de 100 %, répartie de la manière suivante : 50 % pour l'évaluation continue et 50 % pour l'examen oral.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Cette unité d'enseignement se donne en présentiel et inclut aussi du travail en auto-apprentissage via la plateforme Moodle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pratique de la langue en situations concrètes en utilisant les fonctions langagières spécifiques à ces situations • Consolidation et extension des connaissances de l'étudiant-e en vocabulaire, grammaire et prononciation • Feedback régulier portant sur la production orale de l'étudiant-e

<p>Contenu</p>	<p>Cette unité d'enseignement vise à rendre l'étudiant-e capable de s'exprimer en anglais dans le contexte socioprofessionnel dans lequel il-elle est appelé-e à s'insérer (le monde policier, le monde judiciaire, le monde de l'exécution des mesures et des peines, le monde de la prévention ou de l'intervention psycho-sociale). Il-elle pratiquera la langue en situations concrètes en utilisant les fonctions langagières spécifiques à ces situations. Il-elle consolidera et enrichira ses connaissances en vocabulaire, grammaire et prononciation. Il-elle recevra un feedback régulier portant sur sa production orale.</p> <p>Les compétences à acquérir correspondent au Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » en expression orale.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>https://moodle.uclouvain.be/course/view.php?id=571</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en criminologie	CRIM2M	4	LANGL1823	